

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 4 (éducation thérapeutique)			
Ancien Code	PAEG3B81ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER3810		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Audrey GONZALES (gonzalesa@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objet de transmettre des informations théoriques et pratiques concernant:

- Le statut indépendant.
- L'explication du rôle de l'ergothérapeute intervenant à domicile ou en cabinet auprès des bénéficiaires.

Il sera aussi proposé à l'étudiant de penser à la mise en place d'un projet libéral.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
- 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
- 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant :

- aura acquis les bases concernant le statut libéral en Belgique, les démarches à réaliser pour l'obtenir ainsi que le cadre dans lequel l'ergothérapeute doit s'intégrer.
- aura adopté une démarche réflexive sur son intégration du cadre dans la pratique de l'ergothérapie libérale (à domicile, en cabinet, en institution).
- sera capable d'analyser ses compétences ainsi que les freins et leviers du monde libéral en tant qu'ergothérapeute afin de mettre en place un projet viable sous ce statut

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B81ERGA Enseignement clinique 4 (éducation thérapeutique)

14 h / 1 C

Contenu

- Installation sous le statut libéral & particularités en tant qu'ergothérapeute intervenant sous ce statut
- Comment se rétribuer / est on rétribué sous ce statut ? Exploration du volet lié à la rémunération.
- Présentation de la pratique libérale à domicile/en cabinet/en institution auprès des adultes et de la population pédiatrique.
- Présentation du concept d'éducation thérapeutique et intégration de ce dernier au sein de la pratique ergothérapique libérale.

Démarches d'apprentissage

Présentation théorique des différents concepts et contraintes de l'installation en libéral

Présentation d'un ou de différents intervenants en milieu libéral

Réalisation d'un projet d'installation individuel au sein d'un groupe classe

Dispositifs d'aide à la réussite

Réponse aux questions en fin de cours + prise de recul et temps de parole.

Sources et références

Ressources UPE (Union Professionnelle des Ergothérapeutes)

Ressources Inami et SPF Santé publique

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports visuels du cours seront disponibles sur connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants devront produire au cours du Q1 un projet d'installation en libéral dans le secteur de leur choix. Ce projet sera évalué et vaudra pour 30% de la note finale du Q1. Ils seront également évalué par un examen écrit au Q1 valant pour 70% de la note finale du Q1.

Les étudiants en échec au Q1 seront évalués de la même manière au Q3, à savoir par la production d'un projet d'installation valant pour 30% et par la réalisation d'un examen écrit valant pour 70%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	30			Prj	30
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	70

Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).